

Repères institutionnels



Nos Etablissements, par la signature des Directeurs et des chefs de service, responsables au quotidien de mettre en oeuvre dans leurs pratiques les orientations de leurs associations, s'engagent aussi au sein de la Fédération à la lisibilité de leurs pratiques.

Ils acceptent de se donner des outils de communication avec la Fédération en vue d'une évaluation et d'une régulation des engagements mutuels. Pas un contrôle donc, mais une valorisation.

Chacun s'engage, à ce titre, à communiquer, à la demande de la Fédération, concernant :

L'«éducation»

- ✓ Le tableau d'effectif : Admissions et Sorties d'enfants
- ✓ Le projet éducatif (et modifications éventuelles).
- ✓ Le rapport de fonctionnement qui explicite problèmes et réussites
- ✓ Les ratios personnel/enfants – éducateurs/enfants

Les «finances»

- ✓ Compte administratif résumé en une page

Les «ressources humaines»

- ✓ Organigramme du Personnel en spécifiant
- ✓ Constitution des équipes.
- ✓ Répartition Hommes et Femmes.
- ✓ Types de contrats de travail des intéressés.
- ✓ Définition des fonctions et rotation du personnel.
- ✓ Plan de formation et des formations effectives dans l'année.



Repères institutionnels proposés :

- ✓ Projet éducatif existe et conforme à l'esprit de ce texte fédératif.
- ✓ Ratio personnel formé/enfant entre 0,5 et 0,6.
- ✓ Organigramme fourni.
- ✓ Formation Professionnelle effective.
- ✓ Rapport de fonctionnement clair et renseigné.
- ✓ Compte Administratif fourni.
- ✓ Mise en œuvre de la loi 2002/2 : dans son fondement et dans sa forme : droit des usagers, projet institutionnel et évaluation

Attention, si !!! :

- ✓ Projet éducatif non conforme à l'esprit défini dans ce texte, trop peu formalisé ou pas évalué ni mis en actes.
- ✓ Faibles ratios de personnels formés.
- ✓ Pas de communication avec la fédération concernant le fonctionnement de l'établissement, l'organigramme du personnel, les finances.
- ✓ Pas de formation professionnelle planifiée.
- ✓ Pas de mise en œuvre de la loi 2002/2.

